



COUP D'ŒIL 2024

POLITIQUE EXTÉRIÈRE
DU CANTON DE GENÈVE



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

UN CANTON ENGAGÉ DANS SES RELATIONS CONFÉDÉRALES ET TRANSFRONTALIÈRES



Dans son programme de législature, le Conseil d'Etat a pris plusieurs engagements. Deux d'entre eux méritent mention ici. D'une part, son soutien au Conseil fédéral dans ses démarches en vue de stabiliser les relations avec l'Union européenne, la prospérité et la vitalité du canton étant indissociables de relations harmonieuses et stables avec nos voisins européens, notamment d'un accès facilité au marché intérieur et de collaborations intenses en matière de recherche et d'innovation. D'autre part, sa promesse de renforcer ses liens avec les autorités fédérales, les autres cantons ayant des intérêts similaires, ainsi que son influence au sein des conférences intercantionales.

Comme ce coup d'œil le souligne, le Conseil d'Etat s'est engagé avec détermination pour l'ouverture des négociations avec l'Union européenne. En tant que membre de la Commission Europe de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), le canton a suivi activement le déroulement des négociations qui se sont ensuite ouvertes au printemps. Le canton se réjouit

qu'elles aient abouti dans le délai imparti, à la fin de l'année 2024. Genève prendra pleinement sa part dans le débat public qui va s'ouvrir, vu l'importance pour le canton d'avoir un accès sans entrave à notre partenaire européen.

Quant aux liens avec la Berne fédérale, le Conseil d'Etat a encouragé la création et la relance d'un réseau des cadres genevois au sein de l'administration fédérale. En effet, le soutien des dossiers cantonaux sur la scène fédérale passe aussi par de tels ambassadeurs. Par ailleurs, une célébration de l'Escalade a encore été organisée en décembre, en présence de deux membres du Conseil d'Etat, afin de resserrer ces liens. De bonnes relations passent aussi par des échanges empreints de sincérité et de franchise: dans ce cadre, le Conseil d'Etat a décidé d'endosser un rôle important pour défendre les cantons contre les reports de charges souhaités par la Confédération.

Les enjeux transfrontaliers ont aussi mobilisé le Conseil d'Etat. Le développement de relais à Berne, ainsi qu'à Paris, pour défendre les intérêts de la métropole, ont constitué une priorité. Par ailleurs, l'organisation de rencontres économiques en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, consacrées à l'intelligence artificielle au service de la santé, démontrent sa volonté de renforcer les coopérations et les pôles de compétences à l'échelle régionale. Ce coup d'œil met en évidence ces engagements, ainsi que bien d'autres, qui ont marqué l'année écoulée. Le Conseil d'Etat continuera de faire du renforcement des relations fédérales et transfrontalières l'une de ses priorités.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nathalie Fontanet'. The signature is fluid and cursive, with a prominent initial 'N'.

Nathalie Fontanet
Présidente du Conseil d'Etat

FOCUS 2024

LE CRFG FÊTE SES 50 ANS AU SERVICE DU BASSIN DE VIE TRANSFRONTALIER (FOCUS)

Le Comité régional franco-genevois (CRFG) souffle ses 50 bougies en 2024, et quel parcours ! Depuis 1974, cet acteur clé de la coopération franco-suisse s'est révélé comme un véritable catalyseur de solutions innovantes pour la région franco-valdo-genevoise. Né de l'accord de 1973 sur la compensation financière genevoise, il a su aborder la succession de défis transfrontaliers, qu'il s'agisse de transports, de logement ou encore de libre circulation des personnes.

Avec ses actions pionnières sur la revalorisation des rivières, l'aménagement du territoire ou les conventions transfrontalières de soins, le CRFG a marqué le territoire. Mais attention, tout n'est

pas rose. Ce dynamisme exacerbe aussi les tensions : déséquilibres salariaux, pressions sur le logement et circulation saturée entre les deux côtés de la frontière. Pour son cinquantenaire, les dirigeants des deux pays se sont réunis successivement à Genève et à Lyon, décidés à aborder les sujets épineux. Leur ambition ? Une région plus intégrée, plus durable et plus solidaire, tout en répondant aux nouvelles crises climatiques, économiques et sanitaires.

Les prochaines années s'annoncent donc tout aussi stratégiques, et les solutions devront être plus audacieuses que jamais pour maintenir cette région parmi les plus prospères d'Europe !

Célébration des 50 ans du CRFG en mars 2024 à Genève





ENJEUX FÉDÉRAUX

GENÈVE S'ENGAGE POUR LA CONSOLIDATION DE LA VOIE BILATÉRALE

Le Conseil d'État s'est engagé avec détermination pour l'ouverture des négociations avec l'Union européenne (UE), dans le but de consolider la voie bilatérale et d'élargir l'accès au marché européen. Il a ainsi répondu favorablement à la consultation de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), qui a abouti à un très large soutien de la part des cantons au lancement des négociations. Il a aussi profité d'un déjeuner avec le secrétaire d'État aux affaires étrangères Alexandre Fasel pour souligner l'importance, pour le canton de Genève, de relations constructives avec l'UE.

Membre de la Commission Europe de la CdC, le canton a suivi activement le déroulement des négociations ouvertes au printemps. Il a été tout particulièrement attentif aux aspects liés à la libre circulation des personnes et à la protection des salaires ainsi qu'à la participation de nos hautes écoles aux programmes européens. Il a également été vigilant sur deux autres sujets de compétence cantonale étendue: l'accord sur l'électricité et le fonctionnement du réseau des transports publics transfrontaliers, dont le déploiement doit se poursuivre de façon efficace.

LES CANTONS S'ACTIVENT POUR UNE JUSTE RÉPARTITION DES TÂCHES AVEC LA CONFÉDÉRATION

Si le Conseil fédéral a lancé un programme destiné à alléger les finances fédérales de 3 à 4 milliards de francs d'ici à 2027, un autre exercice a commencé en 2024 dont les effets à long terme seront déterminants dans le rapport entre la Confédération et les cantons. Son nom : « Désenchevêtrement 2027 ». Il s'agit de déterminer, dans les tâches effectuées aujourd'hui par la Confédération et par les cantons, lesquelles reviennent à la première et lesquelles reviennent aux seconds. Les principes de la collaboration ainsi que l'organisation de ce projet

ont été adoptés. Le Conseil d'État a délégué un représentant au sein du groupe de travail technique « culture et formation ». Les travaux débuteront en janvier 2025, pour un rapport intermédiaire à la fin de la même année. Les premières décisions tomberont en janvier 2026, avant un débat politique et la mise en place d'une seconde phase de discussions au sein de groupes de travail. Le rapport final est attendu fin 2027.





Les représentants de la Suisse Occidentale (CGSO) ont été salués à la Tribune du Conseil des Etats

LA SUISSE OCCIDENTALE AU CŒUR DES ÉCHANGES FÉDÉRAUX

La Suisse occidentale joue un rôle crucial au niveau national: tel a été le thème majeur des échanges avec les parlementaires et les conseillers fédéraux, lors de l'événement organisé en septembre sous la Coupole fédérale par la Conférence des Gouvernements de Suisse Occidentale (CGSO). La CGSO réunit les cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura et Genève, qui accueillent 3,4 millions d'habitants et génèrent 45% du Produit intérieur brut (PIB) national à eux seuls. Cette réalité reste souvent méconnue.

Plus d'une vingtaine de conseillères et conseillers d'État des cantons concernés ont participé à cette rencontre conviviale, faisant la part belle aux produits du terroir. Elle a été l'occasion d'échanges nourris sur des thèmes comme la formation, l'innovation et la coopération confédérale. L'accent a également été mis sur le sport féminin, en particulier l'Euro 2025.



Création d'un dossier électronique du patient aux HUG

COUP D'ACCÉLÉRATEUR POUR LE DOSSIER ÉLECTRONIQUE DU PATIENT

L'efficacité du dossier électronique du patient (DEP) a marqué l'année 2024 sur la scène fédérale. Cet instrument de santé publique, dont le canton de Genève est l'un des soutiens les plus anciens, fait actuellement l'objet d'une révision majeure visant à faciliter son ouverture et son utilisation, que tous les acteurs de la santé s'accordent à juger trop lente.

L'objet devrait être examiné à nouveau par les Chambres fédérales en 2025. Les grandes pistes données par le Conseil fédéral jusqu'alors (obligation d'utilisation et de remplissage du DEP, et infrastructure technique centralisée par la Confédération) vont dans le sens des demandes du canton de Genève.

Une première révision prévoyant un financement mixte par la Confédération et les cantons a été adoptée au parlement fédéral au printemps. Pour Genève, qui est le canton où le plus grand nombre de dossiers ont été ouverts en Suisse, cette étape était primordiale. Afin de défendre les positions genevoises, les contacts avec des parlementaires de tous les partis et cantons, de l'administration fédérale et de nombreux autres acteurs, ont été entretenus en soutien à CARA. Cette association assure la gestion et la défense du DEP et regroupe également Vaud, Fribourg, Valais et Jura.

GENÈVE RENFORCE SES LIENS AVEC LA CONFÉDÉRATION

Le développement d'un réseau d'ambassadeurs prêts à soutenir les dossiers cantonaux sur la scène fédérale dans le cadre de leurs compétences particulières est un atout majeur pour un canton. Fort de ce constat, le Conseil d'État a encouragé la relance d'un réseau des cadres genevois au sein de l'administration fédérale. Le canton compte moins de hauts fonctionnaires fédéraux que d'autres régions, en raison notamment de son éloignement géographique et de facteurs linguistiques. L'existence d'un tel réseau est donc d'autant plus importante pour relayer les préoccupations entre Berne et Genève et favoriser l'échange d'informations.

Pour accompagner ce lancement, le Conseil d'État a participé in corpore à la première édition des "Apéros des Genevois" en juin aux côtés de la députation genevoise aux Chambres fédérales. La fête de l'Escalade à Berne a été l'occasion d'une deuxième rencontre. Ces événements ont permis de créer et d'intensifier les liens entre les membres, en vue de lancer une nouvelle dynamique. Le réseau a pour objectif de s'élargir et se réunira deux fois par an, dans un cadre privilégiant les échanges d'idées et d'expériences.



Fête de l'Escalade à Berne



LA DÉMOCRATIE SUISSE ET LE FÉDÉRALISME ONT BESOIN DE DIVERSITÉ MÉDIATIQUE

Les récentes annonces de restructuration de Tamedia, filiale de TX Group, ont suscité l'inquiétude du Conseil d'Etat. En effet, en comparaison internationale, la Suisse bénéficie d'un paysage médiatique diversifié. Cette diversité est rendue d'autant plus nécessaire par le fédéralisme. La presse constitue l'un des fondements du débat public et garantit la libre formation de l'opinion des citoyennes et citoyens, qui votent au moins 4 fois par année dans notre système démocratique.

Tout aussi mobilisée, la quasi-totalité de la députation a déposé un postulat demandant au Conseil fédéral d'aider la presse. Il exige d'étudier différentes mesures telles que les aides indirectes, le soutien à la formation et la recherche ou différentes formes de partenariats public-privé favorisant l'émergence de nouvelles formes d'organisations médiatiques à but non lucratif.

Le Conseil d'Etat continuera à s'engager activement pour renforcer un paysage médiatique pluraliste, indispensable à la vitalité démocratique et à l'avenir du débat citoyen.

ENJEUX TRANSFRONTALIERS

DES RENCONTRES TRANSFRONTALIÈRES POUR PROMOUVOIR L'EXCELLENCE ÉCONOMIQUE

L'arc lémanique et la région frontalière disposent d'un tissu économique extrêmement dynamique, composé d'acteurs et institutions d'excellence, que ce soit dans le domaine industriel, l'innovation ou la recherche. Déterminé à promouvoir les pôles de compétence à l'échelle régionale, le canton s'est engagé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes à créer de nouveaux partenariats pour relever les enjeux du futur. En organisant le 16 mai une journée de rencontres économiques consacrée à l'intelligence artificielle au service de la santé, Genève et la Région ont réuni au Campus Biotech près de 250 représentants d'entreprises, d'instituts de recherche, d'établissements de santé et d'acteurs publics de l'arc lémanique et de la métropole lyonnaise.

De son côté, le Conseil du Léman a organisé la deuxième édition du dialogue politique et économique, consacrée cette année à l'écosystème industriel du bassin lémanique. C'est ainsi qu'une centaine de représentants de petites et moyennes entreprises, d'organismes économiques et d'institutions publiques se sont donné rendez-vous à Évian-les-Bains pour discuter des moteurs de l'attractivité et de la cohésion de la région lémanique.

Rencontres économiques Auvergne-Rhône-Alpes-Genève au Campus Biotech



DES MÉCANISMES FINANCIERS À LA HAUTEUR DES DÉFIS DU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

Genève est au centre d'une métropole transfrontalière de plus d'un million d'habitants, en pleine croissance démographique et économique. Chaque jour, plus de 110'000 actifs transfrontaliers traversent la frontière pour venir travailler. Depuis un demi-siècle, l'accord sur la Compensation financière genevoise (CFG) permet aux autorités françaises de récupérer le 3.5% de la masse salariale brute des travailleurs frontaliers de l'Ain et de la Haute-Savoie, afin de compenser les charges publiques engendrées par ces actifs imposés à Genève.

Conformément à cet accord, le canton de Genève a versé en juin 2024 372 millions de francs suisses à l'agence centrale du Trésor français, soit l'équivalent de 386 millions d'euros, qui ont été transférés aux départements de l'Ain et de

la Haute-Savoie. L'effet combiné de l'augmentation du nombre de travailleurs frontaliers et de l'appréciation du franc suisse a engendré une augmentation de la CFG exprimée en EUR de 66% en dix ans (+33% en francs suisses). L'usage de ces flux financiers est discuté au sein d'un organe réunissant les représentants du Conseil d'État genevois, ainsi que de l'État et des départements français. Dans ce cadre, le canton a veillé à consolider le dialogue sur la manière dont la CFG est utilisée, pour que ces montants continuent d'être valorisés de manière cohérente avec les démarches en cours en matière de coopération transfrontalière, permettant ainsi de répondre aux enjeux majeurs de notre territoire, en matière d'infrastructures, de cohésion et d'innovation.



Vue aérienne du Grand Genève



Patient pris en charge aux HUG

MOBILISATION RENFORCÉE AUTOUR DE LA COOPÉRATION SANITAIRE TRANSFRONTALIÈRE

Face aux défis croissants dans le domaine sanitaire, la coopération transfrontalière s'est intensifiée au cours de l'année 2024. Elle a porté avant tout sur les questions liées au personnel soignant, dont le dernier rapport de l'observatoire transfrontalier des personnels de santé souligne les énormes enjeux en termes de pénurie et de mobilité.

Dans ce contexte, le canton et les Hôpitaux universitaires de Genève ont signé avec les partenaires français (Agence Régionale de Santé et Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes), et sous l'égide du Comité régional franco-genevois (CRFG), une lettre d'intention concernant les bonnes pratiques à appliquer en matière d'engagement de personnel de santé transfrontalier. Ce document témoigne de l'intérêt du dialogue mené depuis quelques années et d'une capacité commune d'initiative pour rechercher des solutions aux déséquilibres constatés,

dans l'objectif de maintenir une capacité de prise en charge médicale adéquate de part et d'autre de la frontière. Il a aussi servi d'exemple lors du colloque franco-suisse sur les ressources humaines dans le secteur de la santé, qui a eu lieu en octobre à Paris. Lors de cette journée, des représentants du monde politique et des milieux de la santé (établissements publics et privés, administrations, praticiens) ont échangé sur les expériences de terrain, les initiatives locales et les pistes possibles de coopération.

Parallèlement, Genève a accueilli en mars la Commission santé du CRFG et en novembre la Commission mixte sur la coopération sanitaire franco-suisse. Au-delà des questions liées au personnel de santé, ces deux réunions ont permis d'aborder le sujet de la continuité de l'accès aux soins pour les populations frontalières et des coopérations hospitalières à développer à cet effet.



© Etat de Genève

La VTT est une démarche participative

LA VISION TERRITORIALE TRANSFRONTALIÈRE DU GRAND GENÈVE, UNE DÉMARCHE INÉDITE POUR RELEVÉR LES DÉFIS DE DEMAIN

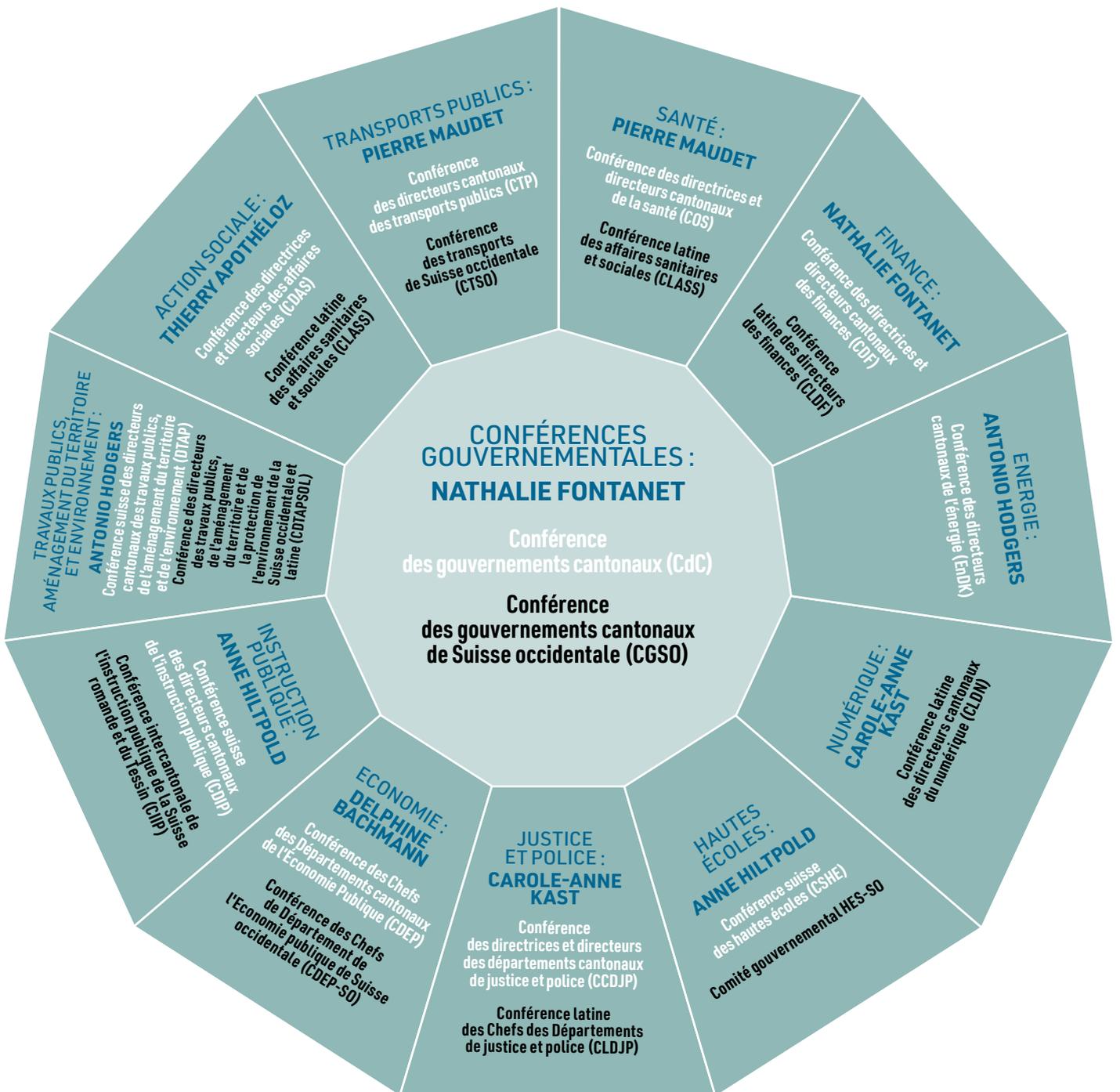
Comment l'aménagement du territoire contribue-t-il à traduire les objectifs de la transition écologique, à atteindre la neutralité carbone et à préserver les ressources ? Où, combien et quels types de logements, d'emplois, d'infrastructures de transport, d'espaces naturels souhaitons-nous voir se développer à l'avenir ?

À l'heure de la crise écologique, ces questions sont déterminantes pour notre bien-vivre collectif. Afin de répondre durablement et efficacement à ces enjeux, les partenaires du Grand Genève ont élaboré ensemble, et en étroite concertation avec la population, une Vision territoriale transfrontalière (VTT). Cette démarche inédite a pour objectif d'imaginer et de déterminer l'aménage-

ment du territoire du Grand Genève de demain : un territoire qui préserve la biodiversité et les ressources, et qui contribue à lutter contre le réchauffement climatique.

La Vision territoriale transfrontalière 2050, adoptée en juillet 2024 par les membres du Grand Genève, servira de socle pour les prochaines planifications françaises, genevoises et vaudaises (plans directeurs cantonaux, etc.). Elle alimentera également les projets des futures générations de projets d'agglomération.

PRINCIPALES CONFÉRENCES INTERCANTONALES



- Conférences regroupant tous les cantons
- Conférences regroupant les cantons de Suisse occidentale (SO) ou latine
- Conférences spécialisées
- Conférences gouvernementales

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES CANTONALES

Le service des affaires européennes, régionales et fédérales (SAEF) est chargé de mettre en œuvre la politique extérieure du canton de Genève.

En appui au Conseil d'État, il agit de manière transversale pour la promotion des intérêts genevois sur les scènes fédérale, intercantonale, régionale et transfrontalière.

Le SAEF joue le rôle d'interface entre les services du canton, ainsi que le réseau de partenaires externes. Il apporte son expertise sur les dossiers de politique extérieure et veille à la coordination des démarches genevoises au-delà des frontières cantonales.



EN SAVOIR PLUS

Service des affaires européennes, régionales et fédérales

Réponses genevoises aux consultations fédérales

Résultats des votations populaires à Genève sur des objets fédéraux

Représentations du Conseil d'Etat au sein des conférences intercantionales

Rapport annuel de la CdC

Rapport annuel de la CGSO

Métropole lémanique

Représentations du Conseil d'Etat au sein des instances intercantionales

Schéma des principales instances transfrontalières

Rapport annuel du CRFG

Rapport annuel du Conseil du Léman